

SDEG 16
308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr

**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2014181CS0306**

Comité Syndical du 30 juin 2014

**Date de convocation : 20 juin 2014
Date d'affichage : 30 juin 2014**

OBJET : Budget principal 2014 - décision modificative n°2.

L'an deux mille quatorze, le trente du mois de juin à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Monsieur Joël DESCHAISES.

Nombre total de délégués :	72
Quorum :	37
Nombre de délégués présents au moment du vote :	61
Nombre de procurations au moment du vote :	3

Le Président

Demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Mademoiselle Laure GAUTHIER expose :

- Que la proposition de décision modificative n°2 du budget principal 2014 est la suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses							
Chapitre	Fonction	Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n°2
011	01	60623			R	Alimentation	2 000,00
	01	60632			R	Fournitures de petit équipement	2 000,00
	814	61523			R	Entretien de voies et réseaux	160 000,00
	01	6156			R	Maintenances	10 000,00
	01	6288			R	Divers - Autres services extérieurs	500,00
	01	6355			R	Taxe & impôts sur véhicules	850,00
Total chapitre 011							175 350,00
012	01	6218			R	Autre personnel extérieur	20 000,00
	01	6455			R	Cotisations Assurances Personnel	6 000,00
Total chapitre 012							26 000,00
023	01	Total chapitre 023		O	Virement à la section d'investissement		- 314 367,86
65	01	6532			R	Frais de missions élus	7 000,00
	01	6533			R	Cotisations retraite élus	6 000,00
Total chapitre 65							13 000,00
67	814	678		EP220	R	Charges exceptionnelles - Horloges astro	20 000,00
	814	678		EP231	R	Charges exceptionnelles - Suppression boules	30 000,00
Total chapitre 67							50 000,00
MONTANT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							- 50 017,86

SECTION FONCTIONNEMENT - Recettes							
Chapitre	Fonction	Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Libellé	Décision modificative n°2
74	814	74748		EP274	R	Attributions et participations	- 354 571,72
	814	74748		EPE	R	Attributions et participations	160 000,00
	814	74758		EP274	R	Attributions et participations	-42 977,77
Total chapitre 74							- 237 549,49
77	814	7788		EP274	R	Produits exceptionnels - Tx neufs + variateurs	49 284,82
	814	7788		EP220	R	Produits exceptionnels - Horloges astronomiques	93 000,00
	814	7788		EP231	R	Produits exceptionnels - Suppression boules	10 224,00
Total chapitre 77							152 508,82
MONTANT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT							- 85 040,67

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses							
Chapitre	Fonction	Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n°2
21	01	2135	484		R	Entretien bâtiment	90 000,00
Total chapitre 21							90 000,00
23	814	2315	249		R	EP Mise en lumière des sites classés	342,02
	814	2315	240		R	EP Mise en lumière des sites classés	1 200,00
	814	2315	241		R	EP Mise en lumière des sites classés	954,06
	814	2315	242		R	EP Mise en lumière des sites classés	1 195,35
	814	2315	243		R	EP Mise en lumière des sites classés	1 000,00
	814	2315	244		R	EP Mise en lumière des sites classés	1 000,00
	814	2315	284		R	Travaux hors concession	1 000 000,00
	816	2315	364		R	RDE Ext & Raccordements	500 000,00
	816	2315	374		R	CE Ext & Raccordements	75 000,00
814	2317	264		R	EP Sinistres sans tiers	7 000,00	
Total chapitre 23							1 587 691,43
041	816	2762		AE364	O	RDE Ext & Raccordements	83 333,00
Total chapitre 041							83 333,00
MONTANT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT							1 761 024,43

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes							
Chapitre	Fonction	Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n°2
021	01	021			O	Virement de la section fonctionnement	- 314 367,86
Total chapitre 021							- 314 367,86
10	01	10222			R	FCTVA	219 357,43
Total chapitre 10							219 357,43
13	814	13248	273		R	EP Travaux neufs	6 818,37
	814	13248	274		R	EP Travaux neufs	284 843,38
	814	13258	274		R	EP Travaux neufs	42 977,77
	814	1328	274		R	EP Travaux neufs	69 728,34
	816	1328	364		R	RDE Ext & Raccordements	416 667,00
	816	1328	374		R	CE Ext & Raccordements	62 500,00
Total chapitre 13							883 534,86

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes (suite et fin)							
Chapitre	Fonction	Article	Opération	Service	Réel ou ordre	Désignation	Décision modificative n°2
16	814	1641	264		R	EP Sinistres sans tiers	5 834,00
	814	1641	284		R	Travaux hors concession	800 000,00
Total chapitre 16							805 834,00
041	816	2315		AE364	O	RDE Ext & Raccordements	83 333,00
Total chapitre 041							83 333,00
27	816	2762		AE364	R	RDE Ext & Raccordements	83 333,00
Total chapitre 27							83 333,00
MONTANT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT							1 761 024,43

BUDGET PRINCIPAL 2014 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2014 + restes à réaliser 2013 + décision modificative 2014 - n°1		Décision modificative 2014 - n°2		Budget global 2014	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16 596 072,34	22 534 782,96	- 50 017,86	- 85 040,67	16 546 054,48	22 449 742,29
Investissement	49 732 064,18	49 732 064,18	1 761 024,43	1 761 024,43	51 493 088,61	51 493 088,61
Total	66 328 136,52	72 266 847,14	1 711 006,57	1 675 983,76	68 039 143,09	73 942 830,90
Différence	5 938 710,62		- 35 022,81		5 903 687,81	

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, procède au vote par chapitre :

- Approuve, à l'unanimité, les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°2 du budget principal 2014, telles que proposées :

- Chapitre 011 : 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Chapitre 012 : 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Chapitre 023 : 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Chapitre 65 : 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Chapitre 67 : 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Approuve, à l'unanimité, les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°2 du budget principal 2014, telles que proposées :

- Chapitre 74 : 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Chapitre 77 : 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Approuve, à l'unanimité, les dépenses d'investissement de la décision modificative n°2 du budget principal 2014, telles que proposées :

- **Chapitre 21 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 23 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 041 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- Approuve, à l'unanimité, les recettes d'investissement de la décision modificative n°2 du budget principal 2014, telles que proposées :

- **Chapitre 021 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 10 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 13 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 16 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 041 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

- **Chapitre 27 :** 64 voix pour
0 voix contre
0 abstention

En conséquence, l'intégralité de la décision modificative n°2 du budget principal 2014, telle que présentée, est approuvée, à l'unanimité, par le Comité Syndical qui donne également pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.